

Les déchèteries du territoire adaptent leurs horaires afin de vous accueillir dans de bonnes conditions. Ces nouveaux horaires garantissent un service accessible et régulier pendant toute la période estivale.

Quelle est la période concernée ?

Du 15 juin au 31 août, les déchèteries passent en horaires d’été. Le reste de l’année, les déchèteries seront ouvertes aux horaires habituels.

Pourquoi ce changement d’horaire ?

Les déchèteries adaptent leurs horaires en période estivale pour garantir un service accessible et régulier pendant toute la période estivale.
Ce passage en heure d’été permet d’assurer des horaires fixes même en cas de fortes chaleurs. C’est aussi la garantie qu’il n’y aura pas de fermetures de dernière minute. En effet, depuis juillet 2025, l'organisation du travail doit être adaptée dès le déclenchement de la vigilance jaune par Météo France. Conséquence pour les déchèteries : des changements ou fermeture de dernière minute
Ces nouveaux horaires permettront d’accueillir les habitants dans de bonnes conditions et d’assurer la sécurité de tous, habitants et agents.

Quels sont les horaires pour la période estivale ?

Du 15 juin au 31 août, vous pourrez vous rendre dans les 4 déchèteries aux horaires suivants :

Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	S
8h-12h30	8h-12h30	8h-12h30	8h-12h30	8

Les professionnels pourront quant à eux se rendre en déchèterie sur des créneaux dédiés

Lundi	Mercredi
7h-8h 13h-14h	7h-8h 13h-14h (Sauf pour la déchèterie de Saint Lumine de Cout

Est-ce que ces nouveaux horaires signifient que les déchèteries seront ouvertes moins longtemps ?

Avec le passage en heure d'été, les déchèteries ouvrent un jour supplémentaire : le jeudi matin. Elles sont donc ouvertes 5 jours sur 7 en été. Les horaires d'été maintiennent le même volume horaire hebdomadaire que les horaires habituels, soit 23h

Contact du service Gestion des Déchets

02 51 70 94 39

collectedechets@grandlieu.fr

Retour aux actualités